

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 04 Décembre 2019 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme Stéphanie Meneau (pouvoir à M. Massé) - M. Damien Dubois (pouvoir à M. Scherer)
M. Mendak.

Absent : M. Capy.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Audin

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 30 septembre 2019.
- VOTE, à l'unanimité, la subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2019.
- DONNE, à l'unanimité, son autorisation pour engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020.
- DECIDE, à l'unanimité, de céder à la SNC La Trézée qui en a sollicité le rachat après une année de d'exploitation très positive, le fonds de commerce « Epicerie, Tabac, Jeux, Journaux » et le matériel inhérent qui avaient été acquis par la commune par délibération du 18 octobre 2019.
- APPROUVE, à l'unanimité, la modification à apporter au tableau des effectifs du personnel communal afin de permettre le changement de grade d'un agent.
- SOLLICITE, à l'unanimité, une aide auprès du Département du Loiret au titre de l'appel à projets d'intérêt communal 2020 pour la restauration du portail de l'Eglise.
- **Affaires diverses**

Monsieur SCHERER indique que la petite porte latérale de l'église a été remarquée par l'entreprise spécialisée dans la restauration d'ouvrages du patrimoine lors de sa visite pour le portail de l'Eglise. Cette petite porte qui date du XVème siècle présente un intérêt certain et mériterait que des travaux de remise en état soient envisagés.

Monsieur GERVAIS précise que le tympan de l'Eglise a été enlevé en 1850 et, qu'en conséquence, le portail actuel qui comporte une imposte, daterait de cette époque. Il ajoute que la structure, les assemblages, le garnissage et les ouvrages métalliques seront refaits.

Distribution comprimés d'iode :

Monsieur GERVAIS fait savoir que dans le cadre des mesures à prendre en cas d'alerte nucléaire, la distribution de comprimés d'iode, disponibles en pharmacie, a débuté. Il souligne l'importance pour la population de s'approvisionner et de connaître les consignes correspondantes.

Mme LECLERCQ souligne la progression de la fréquentation du camping municipal qui accueille encore quelques ouvriers des centrales nucléaires.

La labellisation « Accueil Vélos » sera à prévoir la saison prochaine, le montage du barnum acquis pour l'accueil des cyclistes permettra de la valider ; elle ajoute que des devis relatifs à des abris sur pilotis pour cyclistes ont été demandés. Il restera à poser des panneaux leur indiquant les commerces locaux.

Mme LECLERCQ rappelle que le repas de Noël des anciens aura lieu le dimanche 15 Décembre à la salle polyvalente et que la distribution des colis débutera le lundi 16.

Monsieur GERVAIS fait savoir que dans le cadre de la Véloroute le Département a financé quelques arbres dont trois fruitiers qui sont plantés sur le terrain contigu au camping.

D'autre part, il indique que sur le thème de « l'alimentation en fin de vie », une réunion, sous forme de table ronde sera organisée le 6 Décembre à Briare.

Mme BOURY fait remarquer que le repas de Noël de la cantine aura lieu le Vendredi 20 décembre, à la salle polyvalente, pour des raisons de sécurité et d'organisation. Elle précise que les enfants seront pris en charge par le personnel municipal et les élus afin d'être accompagnés au repas puis ramenés à l'école. La journée se poursuivra en fin d'après-midi par le spectacle de Noël à la salle polyvalente avec en ouverture des chants de Noël encadrés par l'intervenante de musique auprès des écoles, le spectacle avec magicien et clown débutera vers 17 h puis des photos avec le Père Noël seront proposées par l'association de parents d'élèves avant le marché de Noël de l'Ecole.

Mme Boury signale, qu'à cette occasion, les enfants de la garderie seront pris en charge par le personnel de la garderie qui les accompagnera sur place.

Monsieur le Maire rappelle que le Noël des enfants du personnel aura lieu le 10 décembre à la salle polyvalente. Il ajoute que la cérémonie de la Sainte Barbe se tiendra à la salle des fêtes le 7 décembre et sera suivie d'un repas organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompier.

Il fait savoir que les vœux du Maire auront lieu le vendredi 10 Janvier 2020 à 19h15 à la salle polyvalente.

Mme BOURY indique qu'un « vide ta chambre » organisé par la nouvelle association de parents d'élèves s'est tenu à la salle des fêtes le 1^{er} Décembre. Une réussite pour une première, mais un peu plus de publicité permettra certainement de développer l'animation.

Monsieur le Maire se félicite de voir s'investir des oratoriens pour animer le village, beaucoup d'idées pour des manifestations diverses et variées. Afin d'assurer à chacun la réussite qu'il peut espérer, il faudra assurément coordonner les activités et les dates. Il lui semblerait utile avant de confirmer le calendrier des festivités 2020 qu'une rencontre avec tous les acteurs (anciens et nouveaux) puisse être organisée pour échanger sur celui-ci.

Mme BOURY rappelle le marché de Noël organisé par les sapeurs-pompier, le 15 Décembre à la salle des fêtes et Place de la Libération.

Le Maire,
Guy Massé